

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3442 - MARDI 5 MARS 2019

CONSOMMATION

Les syndicats s'opposent à l'augmentation du prix du gaz

La Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (Cosylac) et la Confédération syndicale du Congo (CSC) s'opposent à l'augmentation du prix du gaz butane.

Depuis le mois de février, la bouteille de 12kg est, en effet, passée de cinq mille sept cents à six mille cinq cents francs CFA et celle de 20kg, qui coûtait neuf mille francs CFA, est aujourd'hui mise en vente à hauteur de dix mille cinq cents voire onze mille francs CFA.

« La CSTC, la CSC et la Cosylac demandent au gouvernement l'annulation pure et simple de l'augmentation du prix du gaz butane », notent les trois centrales syndicales.

Page 3



HYDROCARBURES

Signature d'un contrat de partage de production entre le Congo et Kosmos Energy

Le gouvernement et la compagnie pétrolière américaine Kosmos Energy ont conclu, le 4 mars à Brazzaville, un contrat de partage de production du permis d'exploration offshore Marine 21 d'une profondeur de 3000 m.

Les documents relatifs à ce contrat ont été paraphés par le ministre des Hydrocarbures, Jean-Marc Thystère Tchicaya, et le président directeur général de la société Kosmos Energy, Andrew G. Inglis. Page 5



Signature du contrat de partage de production entre les deux parties

SANTÉ PUBLIQUE

Accélérer la sensibilisation sur les Zoonoses

Dans le cadre de son programme d'activités 2019-

2023, la Société congolaise de primatologie (SCP) entend focaliser ses activités sur les recherches et l'enseignement de primatologie sur les zoonoses, une maladie touchant à la fois les primates et l'homme. A travers

son action, la SCP souhaite renforcer et améliorer les capacités institutionnelles en vue de sensibiliser les communautés aux zoonoses pour une meilleure surveillance de la pathologie au plan national. Page 5

Éditorial
Numérique

Page 2

RELIGION

Mgr Anatole Milandou a appelé à la promotion des valeurs de paix

A l'occasion de l'ouverture de l'année pastorale, Mgr Anatole Milandou a appelé les quatre-vingt-neuf chorales des six comités sectoriels de l'archidiocèse de Brazzaville, à évangéliser par le chant.

« Vous vous êtes engagés à servir Dieu en proclamant la paix du Christ parmi les nations, à travailler pour l'établissement de cette paix sur la terre des vivants », a-t-il déclaré, tout en dénonçant les relations conflictuelles souvent observées dans les chorales qui ont pourtant le sacerdoce de prêcher par l'exemple.

Les chansons entonnées pour annoncer la paix retrouvée et la concorde établie entre les peuples ont été une manière pour ces chorales de prouver qu'elles ont entendu le message si bien qu'elles ont renouvelé leur engagement à propager la bonne nouvelle par le chant.


**PROCÈS ANDRÉ OKOMBI
SALISSA**

Poursuite aujourd'hui de l'audition des communications téléphoniques

Page 16

**COUPE AFRICAINE
DE CONFÉDÉRATION**

AS O'toho se relance dans la course

Page 16

ÉDITORIAL

Numérique

Rien n'est plus important, alors que le Congo se dote des moyens nécessaires pour permettre à tous ses citoyens d'accéder au numérique en effaçant du même coup les barrières du temps et de l'espace qui les empêchaient de communiquer, rien n'est plus important donc que de rappeler l'urgence que revêt désormais la formation des générations présentes et à venir à ces nouvelles technologies qui portent en elles une véritable révolution sociale.

Utilisée à bon escient, la révolution du numérique peut, en effet, accélérer fortement l'émergence des nations jeunes comme la nôtre en leur permettant de rattraper le temps perdu ces dernières décennies et de se montrer aussi performantes que les vieilles nations de l'hémisphère Nord. Mais si elle ne s'accompagne pas simultanément de réflexions et d'actions concrètes destinées à en maîtriser l'usage, elle provoquera à coup sûr des crises politiques et sociales qu'il sera difficile, voire même impossible de maîtriser.

Nous en avons dès à présent la preuve avec la montée en puissance des « fake news », autrement dit des fausses nouvelles, qui pullulent sur le Net et plus encore avec la prolifération des réseaux sociaux qui diffusent autant d'informations vraies que de mensonges reçus instantanément sur les cinq continents. Avec, évidemment, toutes les conséquences néfastes que cela peut avoir pour les jeunes et les moins jeunes qui tiennent pour vrai ce qui n'est en réalité que médisances.

Dans le même temps où les pouvoirs publics s'emploient, à juste titre, à combattre les dérives de toute nature que provoque l'accès général au numérique, ils doivent se préoccuper de mettre en place dans les écoles, les lycées, les universités les enseignements qui permettront aux futurs citoyens de ne pas prendre des vessies pour des lanternes et de garder un esprit critique face aux « informations » qui leur parviennent en continu via la « toile ». S'ils ne le font pas, on peut être certain que les crises provoquées par le mensonge se multiplieront au point de devenir proprement ingérables.

Disons-le sans l'ombre d'un doute, l'enjeu est tel pour l'avenir de notre pays que tout doit être mis en œuvre dans le moment présent pour prévenir ce danger dont personne, aujourd'hui, ne peut prédire ce qu'il pourrait sortir.

Les Dépêches de Brazzaville

PROJET DU BARRAGE DE CHOLLET

Le partenariat public-privé envisagé pour la réalisation des travaux

Les ministres Serge Blaise Zoniaba et Gaston Eloundou Essomba, respectivement en charge de l'énergie au Congo et au Cameroun, ont réaffirmé, le 1^{er} mars à Brazzaville, au cours du comité inter-Etats de pilotage, l'option d'exécuter le projet en mode de partenariat public-privé et d'installer son siège à Brazzaville.



Les ministres Serge Blaise Zoniaba et Gaston Eloundou Essomba/Adiac

« Le comité inter-Etats a décidé que la sélection des partenaires désireux d'accompagner les deux pays dans la construction et l'exploitation de la centrale hydroélectrique se fera par voie d'avis à manifestation d'intérêt », indique le communiqué final des travaux. Le comité inter-Etats a pris acte et instruit la direction du projet à s'installer dans ses locaux mis à disposition à Brazzaville, afin de poursuivre sa maturation. Lors de cette rencontre, les experts du Congo ainsi que du Cameroun ont passé en revue les actions menées, dans le cadre du projet. Les contrats signés avec les experts recrutés à cet effet n'ayant pas connu un début d'exécution faute de mise à disposition des crédits, le comité inter-Etats a décidé de les suspendre tempo-

rairement. Enfin, les deux parties ont réaffirmé leur intérêt de tout mettre en œuvre pour accélérer la réalisation de ce projet en vue de l'interconnexion électrique entre les deux pays aussi bien qu'avec les pays voisins.

« La construction du barrage de Chollet intègre la stratégie de l'alliance africaine sur les énergies renouvelables dans le cadre de l'organisation de coopération et de développement de l'interconnexion énergétique mondiale », a indiqué le ministre Serge Blaise Zoniaba.

Pour sa part, le ministre Gaston Eloundou Essomba a ajouté : « La situation du projet du barrage de Chollet et des lignes électriques associées, quoique préoccupante, ne devrait pas nous mener à un découragement ». La réunion du

comité inter-Etats de pilotage à Brazzaville s'est tenue dans un contexte économique difficile. La prochaine sera organisée à Yaoundé, avant la fin du deuxième trimestre de cette année.

Rappelons que le barrage de Chollet est une centrale hydroélectrique en projet avec une capacité prévue de 600 MW pour une hauteur de 108 m (chute de 85 m). Il sera construit sur la rivière Dja/Ngoko, à cheval entre le Cameroun et le département congolais de la Sangha, au nord du pays, et le chantier devait démarrer avant la fin de 2018.

La centrale sera une composante des réseaux électriques des deux pays frontaliers ainsi que de la sous-région (Gabon, Centrafrique) à l'avenir.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana

(chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AFRIQUE CENTRALE

L'UIT plaide pour la suppression des frais d'appel roaming

L'institution estime insuffisantes les mesures jusque-là prises par les États de la sous-région pour améliorer l'accès aux infrastructures électroniques et considère, pour autant, les frais d'itinérance (roaming) comme un frein à l'intégration sous-régionale.



Les officiels lors de la quatrième réunion des ministres des télécoms

La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) est vaste de plus de dix pays membres et compte près de deux cents millions d'âmes. Il est fréquent que les citoyens de cet espace se déplacent d'un pays à un autre ainsi de suite. Mais beaucoup de ceux qui passent les frontières ont adopté le réflexe

« Les appels téléphoniques entre les pays se sont améliorés grâce aux infrastructures fibres optiques. Depuis Brazzaville, le consommateur peut appeler directement à Kinshasa sans payer des frais de communication à une agence que ce soit. Le même client peut se rendre en République démocratique du Congo ou dans un autre pays, sans avoir changé sa carte Sim »,

d'éteindre leur téléphone portable ou de ne pas s'en servir, en raison des coûts élevés des appels téléphoniques.

En effet, lorsqu'un consommateur utilise son mobile à l'étranger, l'appareil se connecte automatiquement au réseau de téléphonie local où il se trouve. L'opérateur télécom étranger facture alors ce service à l'opérateur domestique, qui fait supporter ces frais supplémentaires à ses clients. C'est cette transaction que les acteurs nomment « frais d'itinérance » ou « roaming » en anglais.

Lors de leur quatrième réunion consacrée à l'adoption d'un plan consensuel de déploiement des infrastructures de communications électroniques en Afrique centrale, le 1er mars à Brazzaville, les ministres en charge des télécoms ont pris un certain nombre d'engagements tels que

l'interconnexion des pays, la mise en place d'un catalogue des tarifs et l'harmonisation des textes réglementaires.

Le représentant de l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour l'Afrique centrale et Madagascar, Jean-Jacques Massima Landji, pense qu'il faut aller au-delà de la volonté politique pour atteindre la volonté économique. Celui-ci pointe du doigt les structures étatiques comme les agences de régulation du secteur, qui ne font pas assez pour faciliter l'accès aux biens et services à la population.

À en croire le représentant de l'UIT, le tarif élevé actuel du roaming ne se justifie pas. « Les appels téléphoniques entre les pays se sont améliorés grâce aux infrastructures fibres optiques. Depuis Brazzaville, le consommateur peut appeler directement à Kinshasa sans payer des frais de communication à une agence que ce soit. Le même client peut se rendre en République démocratique du Congo ou dans un autre pays, sans avoir changé sa carte Sim », a souligné Jean-Jacques Massima Landji, sans donner plus de détails. D'après certains spécialistes, les pays membres de la CEEAC doivent parvenir à un accord visant à limiter les marchés de gros de l'itinérance. Cela revient à plafonner le coût des services facturés par les opérateurs locaux aux opérateurs nationaux, en vue de supprimer, à terme, les frais d'itinérance supportés par les clients. Si un compromis est trouvé, le consommateur ne paiera plus de frais supplémentaires lorsqu'il voyage au sein de la sous-région.

Les pays membres de la CEEAC sont l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad.

Fiacre Kombo

INDUSTRIE SUCRIÈRE

Saris-Congo compte sur le soutien de l'Etat



Le ministre de la Recherche scientifique s'entretenant avec le directeur général de Saris-Congo

« Nous connaissons de nombreuses difficultés car le cours mondial du sucre, qui est actuellement très bas, nous pose de problèmes d'exportation. Nous avons défini des stratégies pour nous en sortir tout en comptant sur le soutien de l'Etat », a déclaré le nouveau directeur général de la société sucrière, Guillaume Ranson, au sortir de l'audience avec le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

Le département ministériel et la société Saris-Congo travaillent main dans la main sous

plusieurs angles de coopération, notamment en matière de recherche scientifique dans le secteur agricole. Le nouveau directeur général a, d'ailleurs, souligné que l'entreprise poursuivra sa collaboration avec l'Institut national de recherche agronomique qui a un centre basé à Loudima, dans le département de la Bouenza. La société sucrière prévoit également de diversifier son activité. En dehors de la canne à sucre, elle se lancera dans le secteur du maïs. Là encore, le ministère de la Recherche scientifique a un rôle non négligeable à jouer.

Rominique Makaya

CONSOMMATION

Le gouvernement appelé à annuler l'augmentation du prix du gaz

Les trois principales centrales syndicales du pays estiment que l'exécutif doit procéder à l'annulation pure et simple de l'augmentation du prix du gaz butane, d'autant plus que la situation économique et financière difficile que traverse le pays a déjà un impact négatif sur les ménages.

La Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (Cosylac) et la Confédération syndicale du Congo (CSC) s'opposent à l'augmentation du prix du gaz butane. Depuis février, la bouteille de 12kg est, en effet, passée de cinq mille sept cents FCFA à six mille cinq cents FCFA et celle de 20kg, qui coûtait neuf mille FCFA, est aujourd'hui mise en vente à hauteur de dix mille cinq cents voire onze mille FCFA. « Considérant que ces augmentations ont un effet néfaste sur les ménages avec des répercus-

sions sur le prix de revient des autres produits, notamment les produits de première nécessité rendant ainsi la vie intenable à la population, surtout les couches démunies (...), la CSTC, la CSC et la Cosylac demandent au gouvernement l'annulation pure et simple de l'augmentation du prix du gaz butane », mentionne la déclaration rendue publique, le 1er mars, à l'issue d'une réunion coprésidée par les trois premiers responsables de chacune des trois centrales syndicales, signataires de ladite déclaration.

Le paiement des pensions des re-

traites et des salaires des établissements à budget de transfert n'étant pas régulier, ont rappelé les trois centrales syndicales, l'augmentation du prix du gaz vient donc amplifier les difficultés que connaissent les ménages. Celles-ci demandent, par ailleurs, la reprise de la vente du pétrole lampant dans les stations-service du fait de la non maîtrise du prix de ce produit vendu dans les dépôts de fortune, qui se multiplie jour après jour.

Ultimatum

Ces centrales syndicales exigent également, du gouvernement, la convocation de la session extraordinaire du comité national du dialogue social, conformément aux dispositions du chapitre 4 du décret 2010-810 du 31 décembre 2010, portant création et fonctionnement de cette structure en son article 13.

« Dépassé ce délai, les centrales syndicales considéreront que le dialogue social est rompu avec le gouvernement et prennent à témoins l'opinion nationale et internationale des conséquences qui en découleront », ont-elles déclaré.

R.M.



MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT,
DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

CABINET

N° 00065 /MFP-RE-TSS-CAB. ₣

LETTRE CIRCULAIRE

AUX

- Responsables des organisations patronales ;
- Chefs d'entreprises privés
- et des établissements publics ou privés ;
- Responsables des collectivités locales



Objet : Application des dispositions de l'article 171 du code de sécurité sociale

Il m'est plusieurs fois revenu que de nombreux employeurs assujettis au code de sécurité sociale procèdent à la fermeture de leurs entreprises ou établissements et quittent la République du Congo sans payer l'intégralité des cotisations sociales à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. Ce qui est contraire aux dispositions de l'article 171 du code de sécurité sociale.

Je me permets de vous rappeler que les dispositions de l'article ci-dessus cité font obligation à tout employeur désireux de quitter le territoire national, à titre provisoire ou définitif, d'obtenir du Directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité sociale un certificat de non redevance attestant que le voyageur est libre de tout engagement envers la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

Le non respect de cette disposition légale entraîne l'interdiction de sortie du territoire national.

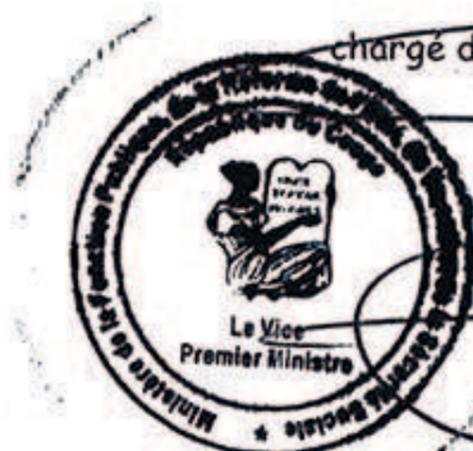
Toutefois, les employeurs détenteurs d'un titre d'évacuation sanitaire hors des frontières nationales délivré par un médecin habilité en sont exemptés.

Je vous informe que les services compétents aux frontières sont dûment sensibilisés pour procéder au contrôle des employeurs en rapport avec les dispositions ci-dessus rappelées.

J'attache du prix au respect strict de la présente circulaire.

Fait à Brazzaville, le 27 FEV 2019

Le Vice-Premier Ministre,
chargé de la fonction publique, de la réforme de l'Etat,
du travail et de la sécurité sociale,



Firmin AYESEA. -

ZOOSES

La société congolaise de primatologie compte accélérer ses activités de recherche

L'organisation non gouvernementale que dirige le Pr Roger Kavour Kavunga a promis, le 3 mars à Brazzaville au terme d'une assemblée générale, d'activer ses recherches et l'enseignement de primatologie, dans le cadre de son programme 2019-2023.

Les activités de la Société congolaise de primatologie (SCP) vont s'organiser et s'affermir autour de l'amélioration des capacités institutionnelles, la formation et la contribution à la sensibilisation des communautés aux zoonoses et au renforcement des protocoles de surveillance.

« A quels risques les personnes qui manipulent les singes sont exposées ? Quels virus Ebola circulent chez les singes en Afrique centrale ? Quelles seraient la prévalence et les caractéristiques de ces virus Ebola par rapport au virus du sida ? Existerait-il des souches susceptibles d'occasionner des nouvelles variantes de virus Ebola ? Quelles études de l'infection naturelle et de la propagation du virus Ebola chez les primates pourraient contribuer à la recherche de nouveaux vaccins ou de nouvelles stratégies contre le virus Ebola et les infections opportunistes qui l'accompagnent ? », s'est interrogé le Pr Roger Kavour Kavunga, diplômé de l'université

de Zurich (Suisse) en primatologie et virologie.

En effet, la récente épidémie de maladie à virus Ebola en République démocratique du Congo a mis en évidence les risques liés à l'insuffisance de mécanismes de détection, de prévention et de riposte aux maladies et l'importance de renforcer les systèmes de santé publique et animale.

Cette épidémie a également soulevé un certain nombre de questions et de défis, à l'interface homme-animal, qu'il convient de mettre sur le devant de la scène afin de réduire la vulnérabilité des sociétés face aux menaces de maladies infectieuses qui se propagent au-delà des frontières nationales. L'initiative de la SCP consolide et complète d'autres actions mises en œuvre par les initiatives telles que le Consortium international de lutte contre le filovirus et les autres maladies virales. Cette réponse offre également une plate-forme panafricaine d'appui aux initiatives existantes.

La SCP est un programme d'études approfondies en primatologie-épidémiologie. Elle a été conçue en partenariat avec l'Université de Kinshasa, le Laboratoire national de santé publique du Congo, l'Université Marien-Ngouabi, la conservation internationale, le sanctuaire Lola ya bonobo, l'Agence congolaise de la faune et des aires pro-

tégées et la Prévention du virus Ebola dans le Bassin du Congo.

Cette association est mise en place pour accompagner leurs gouvernements des deux Congo dans la mise en œuvre des plans de contingence, des programmes et des projets y afférents.

Enfin, le système de santé actuelle, bien qu'en évolution, manque cruellement de ressources humaines pour faire évoluer la recherche, de ressources matérielles didactiques afin de détecter puis contrôler la prolifération et la dissémination des zoonoses virales, bactériennes et parasitaires.

La propagation rapide des maladies transmissibles en Afrique est accélérée par les capacités limitées des systèmes de santé nationaux et la non détection précoce ainsi qu'une réponse pas rapide aux épidémies.

« Si nous n'agissons pas maintenant à freiner cette maladie virale abusive, nous risquons de sacrifier et même compromettre l'avenir des générations futures. Pour bien gérer, ou être maître d'une situation, il faut avoir l'information et le pouvoir; c'est-à-dire la décision et la responsabilité sur la chose. A cet effet, l'homme africain doit disposer d'un savoir et d'un droit », a indiqué le Pr Roger Kavour Kavunga.

Fortuné Ibara

HYDROCARBURES

L'exploration de Marine XXI attribuée à une société américaine

Le contrat de partage de production du permis d'exploration offshore du bloc a été signé le 4 mars, à Brazzaville, entre le ministre de tutelle, Jean-Marc Thystère Tchicaya, et le président, directeur général de la société Kosmos Energy, Andrew G. Inglis.

D'une superficie de 2 351,42 km², avec une profondeur d'eau de 3000 m, le bloc avait été mis sur le marché lors de la promotion du domaine minier congolais entre 2016-2017 et attribué à la suite d'un appel d'offres international.

« Notre pays peut donc se réjouir de ces résultats puisqu'ils ont permis d'intégrer dans le paysage pétrolier congolais une grande société américaine spécialisée dans l'offshore très profond », a déclaré le ministre des Hydrocarbures, avant de relever que Kosmos Energy est la deuxième société pétrolière américaine à opérer dans le pays. « Ce permis d'exploration représente un double défi technologique et financier dans la mesure où des technologies de pointe devront être utilisées pour forer à travers 3000 m d'eau et cibler des objectifs géologiques sous le sel, à environ 3000 m sous le fond de la mer, avec des investissements financiers importants », a-t-il souligné.

Notons que la politique de renouvellement des réserves en hydrocarbures est une priorité pour ce secteur. Elle a fait l'objet d'orientations stratégiques mises en œuvre par le gouvernement.

L'attribution de ce permis et la signature du contrat de partage de production s'inscrivent dans cette dynamique qui vise à renouveler les réserves du pays et assurer les productions futures afin de garantir des revenus au Congo. Tout ceci est rendu possible grâce à la flexibilité et l'attractivité du code des hydrocarbures, promulgué par le chef de l'Etat congolais en 2016.

« Nous tiendrons nos engagements. Nous commencerons par établir un bureau local et agirons pour faire en sorte que le pays tire la meilleure partie de notre travail ici. Et par conséquent, construire des fondations qui vont soutenir notre présence à long terme en République du Congo », a assuré le patron de Kosmos Energy.

Kosmos Energy est basée à Dallas aux Etats-Unis d'Amérique. Elle possède des actifs en Mauritanie, au Sénégal et au Suriname, en Amérique du sud. Elle a découvert l'un des plus grands gisements dénommé « Jubilé », situé en mer profonde, sur la côte ghanéenne.

Lopelle Mboussa Gassia

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
BRAZZAVILLE

B.P : 182

Tél. : (00242) 05 303 37 95
Email : drc@cnss-congo.org

République du Congo
Unité*Travail*Progrès

LETTRE CIRCULAIRE /N° 011 /DG/CNSS

Relative au paiement par chèque des cotisations sociales

Il m'a été donné de constater que certains employeurs, pour le paiement des cotisations sociales, font parvenir à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des chèques sans provision.

Afin de mettre un terme à cette pratique, je vous informe qu'à compter du 02 mai 2019, la CNSS n'acceptera que les chèques certifiés ou chèques de banque en sus des autres modes de paiements (espèces, virement bancaire...).

J'attache du prix au respect strict de cette circulaire.

Fait à Brazzaville, le 28 FEV. 2019

Le Directeur Général,

Evariste ONDONGO



CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
BRAZZAVILLE

B.P : 182
Tél. : (00242) 05 303 37 95
Email : drc@cnss-congo.org

République du Congo
Unité*Travail*Progrès

LETTRE CIRCULAIRE /N° 010 /DG/CNSS

Relative à l'application des intérêts moratoires aux cotisations sociales faisant l'objet d'un échéancier

Textes de référence :

- Article 17 de la loi 004/86 du 25 février 1986 portant code de sécurité sociale ;
- Ordonnance n°24/71 du 27 septembre 1971 modifiant le taux de majoration de retard en matière de cotisations sociales.

Le Directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les employeurs affiliés à la Caisse que l'article 17 du Code de sécurité sociale prévoit l'application des intérêts moratoires aux employeurs débiteurs de cotisations sociales.

En conséquence, conformément à l'ordonnance n°24/71 du 27 septembre 1971 modifiant le taux de majoration de retard, les cotisations sociales faisant l'objet d'un échéancier sont passibles d'intérêts moratoires au taux de 1% par mois.

La présente circulaire prend effet à compter de la date de signature.

Fait à Brazzaville, le 28 FEV. 2019

Le Directeur Général,

Evariste ONDONGO



SÉCURITÉ CIVILE

Des écoliers s'imprègnent des mécanismes de secours et de protection

La direction générale de la sécurité civile a ouvert ses portes aux élèves de plusieurs établissements scolaires de Brazzaville à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la protection civile, afin de développer en eux les réflexes pouvant les mettre à l'abri de divers incidents.

Le 1er mars de chaque année, l'humanité célèbre la Journée internationale de la protection civile. À Brazzaville, la direction générale de la sécurité civile a organisé une série d'activités impliquant directement les enfants dans le but de se conformer au thème « La protection des enfants, c'est notre responsabilité ». Ainsi, des élèves du primaire au lycée des différents établissements scolaires ont été les principaux bénéficiaires de cette célébration. « Nous avons réparti les élèves en cinq ateliers afin de les sensibiliser aux premiers gestes de secours, au maniement de l'extincteur, aux différents accidents domestiques et comment les éviter, à l'alerte des services de la sécurité civile au numéro vert 118 », a expliqué le colonel Jean Bernard Boyanghas, directeur départemental de la sécurité civile de Brazzaville.

Le travail ne s'est pas fait en théorie uniquement, puisque les élèves sont passés à la pratique à travers quelques démonstrations



sur le maniement de l'extincteur notamment. Ils ont également été instruits sur l'organisation des exercices d'évacuation en cas de panique dans les établissements scolaires et les orphelinats. Les prospectus d'information leur permettant de mettre à jour leurs

connaissances sur les mesures préventives en cas de sinistres ont été mis à leur disposition. Les élèves ont salué cette initiative. « Il n'est pas bon d'utiliser les bougies allumées n'importe comment dans nos maisons, de jeter les mégots de cigarettes

aux endroits à risques, etc. Ce que nous avons appris est important pour nous protéger des dangers et éviter que ceux-ci nous arrivent », a déclaré Sarah Mbizi, élève en classe de CE2 à l'école primaire 31-décembre. En dehors des réflexes de se-

coures et de sécurité tant pour eux-mêmes que pour leur entourage, ces derniers ont suggéré que les services de la sécurité civile répondent en temps réel aux urgences et gèrent les catastrophes pour sauver des vies.

Rominique Makaya

LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ

La communauté éducative doit consacrer une partie du temps à l'assainissement

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a lancé l'appel le 2 mars à Brazzaville, à l'issue de l'opération de salubrité, organisée au lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

Conformément à la circulaire du 3 novembre 2018 prise par le Premier ministre, Clément Mouamba, le premier samedi du mois de mars a été consacré à l'assainissement dans plusieurs administrations et milieux publics de Brazzaville.

En effet, le chef du gouvernement demande, au travers de cette note, aux ministres, responsables des institutions constitutionnelles, préfets, sous-préfets, maires, administrateurs maires et chefs de village de prendre en main la gestion de la salubrité publique.

Le but étant de favoriser la prise de conscience collective de l'urgence environnementale et de faire participer la population congolaise à l'effort visant à améliorer le cadre de vie.

Selon Anatole Collinet Makosso, le Premier ministre a bien vu, en conviant les Congolais à cet élan de solidarité et de concorde nationale, visant à bâtir les murailles des grandes villes du pays.



Les participants à l'opération de salubrité à pied d'œuvre DR

Au lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza, le ministre, les membres de son cabinet, élèves et enseignants ont retroussé leurs manches. « Au travers de cet acte, le Premier ministre appelle l'ensemble de ses compatriotes à s'engager dans une action d'assainissement intégral : assainissement du lieu

d'habitation et de travail ainsi que des méthodes de travail, assainissement de l'homme dans tout son environnement. J'invite l'ensemble de la communauté éducative à consacrer régulièrement une partie de son temps à ce travail d'assainissement intérieur et extérieur », a exhorté le mi-

nistre, en présence du Premier ministre, qui faisait la ronde de quelques sites dans la ville capitale.

Dénommée « Villes, villages et habitations propres », cette opération de salubrité publique doit associer autour des autorités nationales, le personnel des administrations publiques décon-

centrées et décentralisées, des entreprises et établissements publics et privés, ainsi que les responsables des quartiers et villes. Accompagnant les autorités dans ce combat de lutte contre l'insalubrité, l'ambassadeur du Rwanda au Congo, Jean Baptiste Habyalimana, a souligné la nécessité de voir les Congolais ensemble en travaillant pour l'intérêt commun et la cohésion sociale. « Il faut comprendre que le Congo sera développé par les mains et les bras de ses propres enfants. On doit travailler pour le pays et pour la communauté dans laquelle on vit. L'unité et le progrès que nous allons chercher ailleurs doivent commencer par chez nous-mêmes. Le travail communautaire est vraiment capital pour notre progrès, pour notre unité mais aussi pour nos meilleures conditions de vie au quotidien », a-t-il conseillé, se félicitant de l'initiative du Premier ministre.

Parfait Wilfried Douniama



GROUPE ISM - ÉCOLE DE MANAGEMENT

Programmes Licence / MBA & Master

+ Osez l'excellence !

Ingénierie Financière • Audit • Banque-assurance • RH • Management International • Logistique
Aéroportuaire • Agro business • Communication • Créativité • Marketing • Vente et Relation client

Groupe ISM
2, rue des Ecrivains, Point E - BP 5018, Dakar-Fann - Sénégal
+ 221 33 869 76 77 | info@ism.edu.sn | www.groupeism.sn














SOCIÉTÉ CIVILE

Des dames formées au marketing numérique

La formation à laquelle ont pris part également de jeunes filles, du 21 au 23 février à Brazzaville, a été l'initiative de la Communauté anglophone des dames innovatrices, Innovative ladies english community (Ilec) en anglais.

L'objectif a été d'initier les femmes, en particulier, et les jeunes filles, en général, sur les métiers du numérique, notamment comment se faire de l'argent grâce à internet ainsi qu'aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

« 2019 est une année cruciale pour Innovative ladies english community. Car nous nous préparons à mettre en place une représentation de l'association au niveau de Pointe-Noire. Mais aussi, nous avons prévu plusieurs formations allant dans le sens de l'entrepreneuriat féminin », a indiqué Bénit Dorcas Mbiakolo, de l'Ilec.

Cette communauté n'est pas à sa première formation en faveur des femmes. Elle conclut plusieurs partenariats pour le leadership féminin. C'est ainsi que l'Ilec compte organiser pro-



Photo de famille/Adiac

chainement d'autres formations portant sur le droit, la santé et le développement personnel des femmes. « Nous avons une étroite collaboration avec d'autres associations comme Butterfly, MissTic, l'association Accès droit pour tous. Identifier un problème ne suffit pas, il faut utiliser tous les moyens nécessaires pour agir et apporter des solutions concrètes. Tel est notre combat pour le l'épanouissement dans tous les secteurs de la jeune femme congolaise », a ajouté Bénit Dorcas Mbiakolo.

Signalons que l'Ilec a organisé ce stage de formation des femmes au marketing numérique en partenariat avec la l'organisation non gouvernementale Yekolab et l'Institut de management de Brazzaville.

Fortuné Ibara

ŒUVRES SOCIALES

Des citoyens mobilisés pour une collecte de sang

En collaboration avec le Centre national de transfusion sanguine, la conseillère Aya Gervine Mounea, présidente de la Fondation Mâ Fylla, a organisé, du 1er au 2 mars, une opération de don de sang au Centre de santé intégré de Moukondo, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, Mougali.



Aya Gervine Mounea et le ministre Antoine Thomas Nicephore Fylla de Saint-Eudes/Adiac

L'objectif de l'initiative est de pallier tant soit peu le déficit de sang dans les hôpitaux

« C'est un acte d'amour. Ce n'est pas seulement un acte de générosité ; tout le monde devrait donner du sang pour sauver des vies »

de Brazzaville. Prenant part à cette opération, le ministre de l'Enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante, Antoine Thomas Nicephore Fylla de Saint-Eudes, a fait savoir que faire un don de sang est une partie de soi-même que l'on donne aux autres. « C'est un acte d'amour. Ce n'est pas seulement un acte de générosité ; tout le monde devrait donner du sang pour sauver des vies », a-t-il souhaité.

Initiatrice de l'activité, la conseillère Aya Gervine Mou-

na, « Mâ Fylla », a de son côté rappelé aux Congolais que l'amour du prochain consiste en l'entraide. « Le message que nous annonçons aux Congolais, c'est tout simplement que le sang ne se fabrique pas ; ce sont nos corps qui le fabriquent. Donc, c'est à nous de le faire. Nous nous plaignons tout le temps qu'il n'y a pas de sang dans les centres hospitaliers du Congo, mais nous devons nous rendre compte que pour qu'il y ait du sang, nous devons en donner. Parce que le problème de sang n'arrive pas qu'aux autres ; cela peut arriver à n'importe qui d'entre nous. Il serait donc souhaitable qu'on ait assez du sang pour survivre », a-t-elle indiqué.

Participant à cette opération, Davly Miassoba, l'un des donateurs, a déclaré : « Je suis heureux de faire ce don de sang, parce que beaucoup de nos concitoyens qui sont dans des hôpitaux en ont vraiment besoin. Nous soutenons la Fondation « Mâ Fylla » pour son initiative. Le seul message que je peux adresser à mes frères congolais, c'est d'ouvrir leurs cœurs. Ils doivent se mettre à la place des autres ».

Guillaume Ondzé



Ambassade
de la République fédérale d'Allemagne
Brazzaville

L'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne recherche à partir du 1^{er} mai 2019

**une employée / un employé en
administration, économie et coopération économique**

(temps plein, durée initialement déterminée à 12 mois)

Votre profil :

- diplôme de fin d'études secondaires
- très bonne connaissance du français et de l'allemand et/ou de l'anglais. La connaissance d'une langue congolaise est un atout
- travail autonome
- compétence interculturelle, politesse et comportement approprié
- bonnes connaissances de MS Outlook, Word et Excel

Nous offrons :

- un salaire supérieur à la moyenne locale
- une mutuelle santé pour vous et votre famille directe
- des offres de formation en Allemagne (à condition de connaissance de la langue)

À compétences égales, les candidatures de personnes handicapées seront considérées en priorité. Le gouvernement allemand encourage l'égalité femme-homme et soutient activement la conciliation entre vie professionnelle et vie de famille. Ce poste ne peut pas être exercé à temps partiel.

Veillez envoyer votre candidature dans un seul fichier PDF avant le 11 mars 2019 à l'adresse suivante :

Botschaft der Bundesrepublik Deutschland
-Verwaltung-
E-Mail: vw-1@braz.auswaertiges-amt.de

Votre dossier de candidature devra contenir :

- une lettre de motivation et un CV (tous deux en allemand ou en anglais) et une photo d'identité
- vos diplômes / qualifications et, le cas échéant, des lettres de recommandation
- un certificat de bonne conduite
- seulement pour les ressortissants non congolais : preuve de permis de travail

En cas d'embauche, un examen chez un médecin agréé par l'Ambassade sera nécessaire.

Veillez-vous tenir à disposition pour la procédure de recrutement à partir du 10 avril 2019.

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

**PROGRAMME DE LA SEMAINE
DU 4 AU 10 MARS 2019**

MARDI 5 MARS

13h00 : Tremplin reggae

18h30 : Ciné-club : Homeland de Jacqueline Kalimunda

MERCREDI 6 MARS

19h00 : Soirée prix découvertes rfi : Yvan Buravan, Zao, Biz Ice et Roblin

VENDREDI 8 MARS

10h00 : Journée internationale de la femme

« BE NAPPY, FIÈRES D'ÊTRE AFRICAINES ! »

SAMEDI 9 MARS

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

16h00 : Emission télé : Ça c'est Brazza

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.



Radisson BLU
M'BAMOU PALACE HOTEL
BRAZZAVILLE

RADISSON BLU

CÉLÉBREZ LES FEMMES !
VENDREDI 08 MARS, À PARTIR DE 18H00
AU RESTAURANT LE FEU DES SAVEURS

BUFFET CONGOLAIS
28.000 XAF / PERSONNE

10% DE RÉDUCTION POUR GROUPE
DE PLUS DE 10 PERSONNES

BLU MWASI

FEEL THE DIFFERENCE

radissonblu.com/hotel-brazzaville

CÉDÉAO

Les experts planchent sur la monnaie unique

Après le concours régional pour la dénomination et le logo, les chefs d'Etat ont proposé, il y a quelques jours, un groupe de travail chargé de choisir le nom et les signes de la nouvelle monnaie.

Le processus devant permettre la mise en place d'une monnaie unique suit son chemin, en vue de son lancement, à l'horizon 2020. Le groupe constitué est composé des représentants des banques centrales et des experts dans les domaines de design, graphisme, économie, histoire, anthropologie, sociologie, sciences politiques, signes monétaires ou droit. Il devra choisir le nom et le logo parmi les propositions sélectionnées à la suite d'un concours ouvert aux ressortissants des pays de la sous-région, lancé en octobre-novembre 2018.

Les propositions des candidats devaient respecter trois conditions: ne pas être fondées sur le nom d'une personne, d'une « ethnie ou des expressions directement liées à une religion, à un pays ou à une institution », « refléter les valeurs d'unité et de solidarité communautaires de même que

la vision des pères fondateurs de la Cédéao » et « refléter les valeurs culturelles et historiques communes de la Cédéao ». La conférence des chefs d'Etat avait également demandé au Comité ministériel comprenant les ministres des Finances, le président de la Commission de la Cédéao (Communauté économique de développement des Etats de l'Afrique de l'Ouest) et l'ensemble des gouverneurs des banques centrales des pays membres de finaliser les études d'impacts de la mise en place de cette monnaie unique.

Ce comité, après études, devra soumettre des propositions aux chefs d'Etat, lors de la session ordinaire de la Cédéao de 2019. Le président nigérien, Muhammadu Youssoufou, avait demandé l'accélération du processus de la mise en place d'une monnaie unique régionale à partir de 2020.

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

Un groupe armé se retire de l'accord de Khartoum

Signataire du document en début février avec treize autres factions rebelles et le gouvernement centrafricain, le Front démocratique du peuple centrafricain a annoncé, le 4 mars, son retrait du processus de paix, au lendemain de la formation d'un nouveau gouvernement déjà dénoncé dans le pays.

« Le Front démocratique du peuple centrafricain décide de se retirer purement et simplement du processus de paix » en raison du nouveau gouvernement « qui est loin d'être inclusif » comme le prévoyait l'accord de Khartoum, a souligné le groupe rebelle, dans un communiqué. Dirigé par Abdoulaye Miskine, ce mouvement est localement implanté dans le nord-ouest de la Centrafrique mais il n'est pas présent à l'échelle nationale.

Auparavant, soit le 3 mars, un des groupes armés majeurs du pays, le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique, a dénoncé le nouveau gouvernement qu'il a annoncé quitter pour jeter un froid sur l'accord de paix. « Le président de la République (...) vient d'étouffer dans l'œuf l'espoir » suscité par l'accord de Khartoum, a-t-on affirmé, sans toutefois préciser si le groupe se retirait du processus de paix ou non.

Si l'accord de paix signé le 6 février à Bangui et négocié durant plusieurs se-

maines à Khartoum, au Soudan, prévoyait la formation d'un « gouvernement inclusif », il faut signaler que dans la nouvelle équipe gouvernementale, aucun ministère régalien n'a changé de titulaire. Seuls six des quatorze groupes armés concernés par l'accord ont obtenu un ministère. De plus, ces mouvements qui réclamaient à l'origine un Premier ministre issu de leurs rangs et espéraient des portefeuilles d'importance, n'ont pas eu gain de cause. Leur déception a été grande puisque le poste de Premier ministre a été attribué à un proche du président Faustin-Archange Touadéra, son ancien directeur de cabinet, Firmin Ngrebada.

L'accord de paix de Khartoum, soutenu par tous les partenaires de Bangui et préparé depuis 2017 par l'Union africaine, n'est pas le premier du genre signé depuis le début de la crise en 2013. Sept autres avaient déjà été paraphés, mais aucun d'eux n'a abouti à un retour de la stabilité en Centrafrique, un pays plongé dans un chaos permanent, malgré la présence de la Mission de l'ONU déployée en 2014.

La Centrafrique est déchirée par la guerre depuis 2013 et près d'un quart de ses habitants a dû fuir les domiciles. Actuellement, les combats sont quotidiens dans les provinces contrôlées à 80% par les groupes armés.

Nestor N'Gampoula

AMBASSADE DU CONGO EN FRANCE

Initiation du personnel aux techniques de gestion d'un projet d'action

La formation diplômante s'est déroulée, les 27 et 28 février derniers, à Paris, sous l'impulsion de l'ambassadeur Rodolphe Adada.



La photo de groupe autour de l'ambassadeur Rodolphe Adada, à l'issue du séminaire de formation

Treize personnes au total ont suivi le stage animé par Joëlle Gellert, experte de l'Institut de formation aux métiers de la ville (IFMV), et Brice Arsène Mankou, président de l'IFMV, enseignant associé à Sciences Po Reims et à l'École nationale d'administration publique du Québec.

Pour ce premier module, muni des informations sur les techniques de marketing et de valorisation d'un projet développées par les deux experts, les stagiaires ont appris les atouts des deux approches, à savoir l'approche de la programmation neurolinguistique, méthodologie censée « agir sur les comportements au moyen du langage » pour améliorer la communication entre individus et la technique d'explicitation, technique d'aide à la verbalisation de même, censée être un outil permettant d'obtenir des éclaircissements sur la manière dont un individu a réalisé une tâche.

Le cas pratique de la formation était de tra-

vailer sur le projet de la route d'esclaves de Loango. Les participants ont peaufiné et rendu dynamique ce cas concret. A l'issue du stage, ils ont livré leur satisfaction d'être désormais opérationnels dans le domaine de la gestion stratégique des projets.

Dans son mot de clôture, l'ambassadeur du Congo en France a remercié les deux formateurs et exhorté les diplomates à capitaliser les acquis de cette formation pour améliorer leur compétence et leur performance dans la gestion stratégique des projets.

Pour sa part, Brice Mankou a rappelé le rôle de l'IFMV. C'est un institut de formation basé en France et dont la mission est de former les élus et d'accompagner les collectivités locales dans la gestion stratégique des projets. Les prochaines formations seront dispensées dans les représentations diplomatiques du Congo à l'Unesco, en Belgique, en Allemagne et en Italie.

Marie Alfred Ngoma

Décrypter L'ÉCONOMIE AFRICAINE



<http://magazedelafrique.com>

Également disponible sur l'App store et l'Android market

<http://www.cometcom.fr/ComBin/comcom.dll/TITRE?NUM=ICP003&ORI=>

<https://institutions.exacteditions.com/african-business-le-magazine-des-dirigeants-africains>

Vos Billets Vos Réservations

VIVEZ VOS RÊVES AUX MEILLEURS PRIX

NOS SERVICES

TEL : +242 96 484 75 32 Email : Blueinesap@gmail.com
+242 95 790 54 35 Tallane Flora

-Vente de billet d'avion : nationaux / internationaux
-Visa Dubaï et Chine / -Réservation hôtel / -Assistance passager

Situé au n° 15 de la rue Konda au croisement de l'avenue Boueta-Mbongo (arrêt Baloyi)

ALGÉRIE

Abdelaziz Bouteflika promet une présidentielle anticipée

Le président algérien, qui brigue un cinquième mandat, a fait la promesse de l'abréger, une fois reconduit à la tête du pays. Il l'a fait savoir, le 3 mars, au moment où des manifestations se poursuivent dans le pays et en France, dénonçant sa candidature à l'élection présidentielle du 18 avril.

« J'ai écouté et entendu le cri du cœur des manifestants et en particulier des milliers de jeunes qui m'ont interpellé sur l'avenir de notre patrie », a déclaré le chef de l'Etat algérien, dans un communiqué. Dans ce texte, Abdelaziz Bouteflika qui ne s'est pas adressé de vive voix à ses compatriotes, depuis un accident vasculaire cérébral en 2013 et qui n'apparaît plus que rarement en public, fait un certain nombre de promesses, s'il est élu lors du scrutin qui s'annonce.

« J'ai le devoir et la volonté d'apaiser les cœurs et les esprits de mes compatriotes » et de répondre à « leur exigence fondamentale (...) le changement du système », a-t-il assu-

ré, en prenant « l'engagement » d'organiser « une élection présidentielle anticipée », à laquelle il ne sera pas candidat. S'agissant de la date de l'élection anticipée annoncée, le président a dit qu'elle sera fixée par une « conférence nationale » mise en place après le scrutin et chargée de préparer des « réformes politiques, institutionnelles, économiques et sociales ». Ce scrutin « assurera ma succession dans des conditions incontestables de sérénité, de liberté et de transparence », a affirmé Abdelaziz Bouteflika, qui a annoncé aussi la rédaction d'une nouvelle Constitution, consacrant « la naissance d'une nouvelle République » et qui sera soumise à référendum. Il a, par ailleurs, promis d'assurer une « redistribution des richesses nationales plus juste ».

Cet engagement du chef de l'Etat à n'exercer qu'un mandat abrégé vise à désamorcer une contestation inédite de son pouvoir, sans pour autant reculer face à la rue, qui réclame en premier lieu l'abandon de sa

candidature.

Des promesses peu convaincantes

Des observateurs relèvent que le message de l'actuel président algérien n'a apparemment pas convaincu comme en témoignent de nouvelles marches de protestation qui se poursuivent tant à Alger que dans d'autres villes du pays où des dispositifs policiers sont déployés. Ces marches, qui ont eu lieu également le week-end dernier dans certaines villes de France, font suite à celles de milliers d'Algériens qui ont manifesté massivement ces dix derniers jours dans la capitale et dans le reste du pays contre la perspective d'un cinquième mandat du chef de l'Etat âgé de 82 ans, élu pour la première fois en 1999 et réélu depuis sans discontinuer et toujours avec plus de 80% des voix au premier tour.

Le message du chef de l'Etat algérien a été rendu public, le 3 mars, alors que quelques heures avant la fin de la date butoir du dépôt des dossiers, sa candida-

ture venait d'être déposée à la Cour constitutionnelle, à Alger, par son directeur de campagne, Abdelghani Zaalane. Abdelaziz Bouteflika est hospitalisé depuis une semaine en Suisse et son retour au pays n'a toujours pas été annoncé. L'occasion lui a permis de déclarer que cette candidature à la présidentielle du 18 avril avait recueilli le parrainage de 19 700 élus nationaux et locaux, ainsi que de 5,86 millions d'électeurs.

Outre Abdelaziz Bouteflika, sept autres candidats ont déposé leur dossier au Conseil constitutionnel, qui doit statuer dans quelques jours sur leur validité. Mais des analystes avancent d'ores et déjà que l'actuel président ne devrait faire face à aucun candidat susceptible de menacer sa réélection. Ils soutiennent ce point de vue pour la simple raison que son principal adversaire aux présidentielles de 2004 et 2014, l'ancien Premier ministre Ali Benflis, a renoncé à se présenter à l'élection. A cela s'ajoute le fait que Abderrazak Makri, le chef du Mouvement de la société

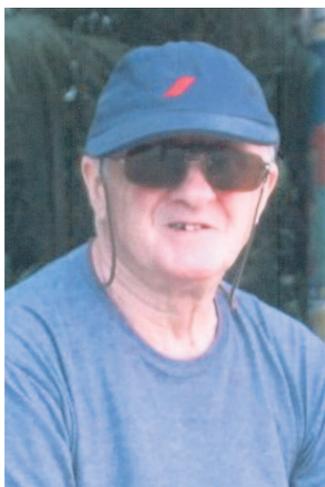
pour la paix, le principal parti islamiste, ayant rompu en 2012 avec l'alliance présidentielle, ne se présentera pas non plus.

Quant au général à la retraite Ali Ghediri, qui a débarqué sur la scène politique fin 2018, en promettant « le changement », il a certes remis sa candidature mais les observateurs notent qu'il est difficile d'évaluer sa réelle popularité d'autant que cet homme politique n'a pas de parti.

Les cinq autres petits candidats qui avaient auparavant déposé leur dossier n'influencent nullement sur la candidature du chef de l'Etat. Le plus connu est Abdelaziz Belaid, 55 ans, dissident du Front de libération nationale (formation d'Abdelaziz Bouteflika), qui a créé en 2012 le Front Al-Moustakbel. Il a recueilli 3% des voix à la présidentielle de 2014. Parlons aussi de l'homme d'affaires Rachid Nekkaz, qui draine certes des foules de jeunes mais ne semble pas remplir les conditions d'éligibilité.

Nestor N'Gampoula

NECROLOGIE



La veuve Favre, née Itoua Honorine, a la profonde douleur d'informer les parents, les anciens séminaristes de Saint-Pie X de Makoua, les anciens du lycée Champagnard de Makoua, les amis et connaissances du décès de son époux, François Favre, ancien enseignant du séminaire Saint-Pie X et au lycée Champagnard de Makoua, survenu le vendredi 1^{er} mars 2019, à Saint Michel en L'Herme (France).

Les obsèques auront lieu ce mercredi 6 mars 2019 en France. Une messe d'action de grâce sera dite, à partir de 12h30, pour le repos de son âme, en l'Eglise Notre-Dame-de-Victoire (Sainte-Marie de Ouenzé, Mama Elombe), ce mercredi 6 mars 2019.

Un pot sera offert au domicile familial juste après la messe, au n° 1857 de l'avenue Loutassi, quartier dix-maisons,



M. Ziela Michel Bonapate, les enfants Ziela Marie Reine, Ziela Gladys Marie France, Mme Badiabo Adelaïde, ont la profonde douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances, aux anciens étudiants d'Orel et de Moscou, le décès brutal de Zeila-Delmich Richardier, survenu à Moscou, le 18 février 2019 à 22h35.

La date de la cérémonie des obsèques vous sera annoncée à l'arrivée de la dépouille.

REMERCIEMENTS

M. Albert Ganguia, Mme Yvonne Akondzo Kosso et familles, les enfants Okoï remercient de tout cœur les parents, amis et connaissances pour leur soutien et leur assistance lors de la veillée ainsi que pendant les obsèques de leur frère, père et oncle, Alexis Georges Okoï, ancien ambassadeur du Congo au Gabon et en RDC, ex-Zaire.

« Réjouissez vous, soyez dans l'allégresse, car votre récompense sera grande dans les cieux ».

Matthieu 5 : 12



M. Jean Fernand Eyondzo, les enfants Somboko (Victoire Prestige, Nazaire, Petrony, Jaëlle) et Stanislas Okassou ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances du village Oyoué, district de Makoua, du décès de leur sœur, mère et tante paternelle, Antoinette Somboko, survenu le 26 février 2019 à Brazzaville.

La veillée se tient au domicile de la défunte, sis n°47, rue Venza, arrêt de bus « Trois étoiles », Nkombo CNRTV.

Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Les familles Lobessi, Bonguendé, Bodzala, et Mweté, Firmin Mossoni, Jean-Pierre Massimba, Dominique Bongondo et Ambroise Bongouandé ont la profonde douleur

d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Mme Anne Minguédzon, le 21 février 2019, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 10 de la rue Likouala à Poto-Poto. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Roumanie, 26^e journée, 1^{re} division

Juvhel Tsoumou était titulaire lors du succès d'Hermannstadt face à Iasi (2-0). Une bonne frappe détournée en corner à la 69^e mn, il sert d'appui sur l'action du 1-0 avant d'être remplacé à la 88^e.

Sans Jules Iloki, absent, le Concordia Chiajna s'incline chez le Dinamo Bucarest (1-2).

Le Concordia reste lanterne rouge avec dix-huit points, tandis qu'Hermannstadt est 10^e avec trente-deux points.

Suisse, 23^e journée, 2^e division

Lausanne avait fait le plus dur en ouvrant le score à la 81^emn sur le terrain de Winterthur. Mais les locaux égalisent à la 89^e. Igor Nganga, titulaire, et ses coéquipiers sont ainsi relégués à six points du Servette, le leader.

Turquie, 24^e journée, 1^{re} division

Malgré la prestation haut-gamme de Delvin Ndinga, Sivasspor chute à Bursaspor (2-3). Dès la 6^e mn, il

adresse une longue ouverture, du pied gauche, pour Kilingç qui ouvre le score. A la 89^e, il porte le score à 2-2 d'une demi-volée du

gauche. En vain, puisque Kara marque le 3-2 à la 96^e. Frustrant. Toujours privé de Thiévy Bifouma, blessé, le Yeni

Malatyaspor chute face au leader, Istanbul Buyuksehir (0-2).

Le Yeni est 6^e, Sivasspor

est 10^e.

Pas de vainqueur entre Dunkerque et Quevilly (0-0). Titulaires, Randi Goteni et Bevic Moussiti Oko ont joué l'intégralité du match. Le milieu défensif prêté par Troyes s'est distingué par une belle tête sur corner (69^emn), tandis que l'attaquant prêté par Le Havre a été victime d'une grosse faute, alors qu'il partait au but à la 75^e. Une action sanctionnée d'un rouge pour le Dunkerquois Tchouatcha. Avranches bat Boulogne-sur-Mer (1-2). Titulaire, Davel Mayela n'a guère brillé en dehors d'un tir non cadré à la 16^emn. Remplacé à la 66^e, il n'aura donc pas joué avec Mons Bassouamina, entré à la 79^e.

Jonathan N'Sondé a joué soixante-quinze minutes lors de la défaite de l'ESSG face à Laval (1-2).

Sans Fred Salem (tendon du genou), Concarneau a pris un point à Villefranche (1-1). Yann Mabella est entré à la 85^emn lors du match remporté par Tours à Pau (2-0). Cholet bat La Duchère 2-1.

Camille Delourme



Delvin Ndinga célèbre son premier but de la saison (DR)

NECROLOGIE



James Golden Eloué, journaliste des Dépêches de Brazzaville, informe les parents, amis et connaissances, que l'inhumation de sa mère, la veuve Eloué née Ombou Célestine (sage-femme à l'hôpital de Talangai) aura lieu ce mardi 5 mars selon le programme ci-après.

- 9h : levée de corps à la morgue de Talangai
- 9h30 : exposition du corps et recueillement à son lieu de service : l'hôpital de Base de Talangai
- 10h : recueillement au domicile familial, 1 rue Ngampourou, lycée Thomas-Sankara (Kahounga)
- 14h : départ pour le cimetière privé Ekouya
- 16h : fin de la cérémonie.

Djason philosophe, les familles Yoka et Morabandza ont la profonde douleur d'informer les amis et connaissances du décès de M. René Eyoka (le vieux Shalai), agent retraité du Trésor public, le 2 mars 2019 à Brazzaville.

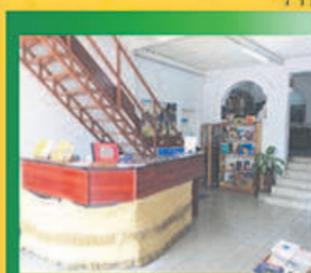
La veillée mortuaire se tient au n°60 de la rue Sangha à Talangai (Référence bar Shalai, avenue Marien-Ngouabi).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo**

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-19h)
Samedi (9h-19h)





AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°004/DMI/PRISP/C/19

« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL POUR L'AUDIT INSTITUTIONNEL DE LA DIRECTION GENERALE DU PORTEFEUILLE PUBLIC (DGPP) »

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Consultant individuel international pour l'audit institutionnel de la direction générale du portefeuille public (DGPP) ».

2-L'objectif général poursuivi est de doter la DGPP d'un cadre institutionnel moderne conforme aux meilleures pratiques et aux normes acceptées au plan international en vue de renforcer son efficacité opérationnelle.

3- Tâches du consultant

Le consultant procèdera à un diagnostic approfondi de la DGPP et du cadre de gouvernance des entreprises du portefeuille public. Tout en adoptant une démarche participative incluant toutes les parties prenantes, et en accordant une place prépondérante aux réalités nationales, le consultant aura pour tâches :

- d'analyser l'environnement institutionnel de la DGPP et d'évaluer son cadre légal et réglementaire ;
- de réviser les missions actuelles assignées à la DGPP et de comprendre le fondement de ses attributions ;
- d'apprécier la pertinence générale de sa structure organisationnelle interne et les interactions

avec les autres institutions de l'Etat intervenant dans la gouvernance du portefeuille public ;

- d'analyser de façon critique la structure fonctionnelle et le mode de fonctionnement de la DGPP ainsi que les outils dont elle dispose ;
- d'apprécier l'adéquation des ressources qui lui sont allouées au regard des responsabilités et des tâches à assumer ;
- d'analyser la nature des relations de la DGPP avec les entreprises du portefeuille public d'une part et avec tous les acteurs intervenant dans leur suivi ;
- d'identifier les contraintes et limitations entravant ses activités et la réalisation des objectifs assignés ;
- de procéder à une analyse comparative (benchmarking) avec des structures de gestion de portefeuille public en vue de s'inspirer de l'expérience d'autres pays, notamment en Afrique ;
- de relever les lacunes des textes en matière de gouvernance et proposer des recommandations de mise à jour visant leur modernisation et leur mise à niveau des normes internationalement reconnues ;
- de proposer les axes de réforme du cadre institutionnel de la DGPP articulé autour de ses missions, sa structure organisationnelle et sa structure fonctionnelle.

4-Le Profil du consultant :
Le consultant devra remplir les critères ci-après :
-détenir un diplôme postuniversitaire (niveau BAC+5, diplôme d'Expertise Comptable, etc.) dans les domaines de la finance, de la comptabilité, des sciences économiques, de la gestion, du droit ou équivalent ;
-avoir une expérience démontrée d'au moins 10 ans en matière d'audit organisationnel, fonctionnel et financier dans au moins un pays de l'espace OHADA ;
-avoir une expérience démontrée d'au moins 10 ans en matière d'audit organisationnel des institutions publiques,
-avoir une bonne connaissance du secteur public et particulièrement du cadre institutionnel de la gouvernance du portefeuille public en République du Congo serait un atout ;
-avoir une grande capacité analytique et une connaissance approfondie des problématiques de gestion financière dans les administrations publiques ;
-avoir une solide compétence en matière de facilitation, de coordination et une aptitude à formu-

Le consultant devra par ailleurs tenir compte des enjeux suivants :

- la conformité du cadre réglementaire aux évolutions récentes du droit des affaires ;

ler des recommandations et des actions pratiques et pertinentes ;
-une bonne maîtrise (orale et écrite) de la langue française est indispensable.
La langue de travail est le français.

4-Le Profil du consultant :

5-Durée et lieu de la mission
La durée de la mission du consultant est estimée à trente-cinq (35) jours incluant la remise du rapport définitif.
6-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 18 mars 2019 à 16 h 00 et porter clairement la mention (Consultant individuel international pour l'audit institutionnel de la direction générale du portefeuille public (DGPP)).

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville
Tél : +242 22 614 41 81 : Email: prispcongo@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur du PRISP,

Jean Noël-NGOULOU

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°005/DMI/PRISP/C/19

« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL POUR L'ELABORATION D'UN PLAN DE FORMATION DES AGENTS DE LA DIRECTION GENERALE DU PORTEFEUILLE PUBLIC »

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Consultant individuel international pour l'élaboration d'un plan de formation des agents de la direction générale du portefeuille public ».

2-L'objectif général de la mission est de doter la DGPP d'un plan de formation de ses agents.

3- Tâches du consultant

Le consultant démarrera sa mission par une réunion de cadrage et s'appuiera sur :

- une revue documentaire portant sur l'analyse des textes législatifs et réglementaires afin de cerner les missions de la DGPP et leur déclinaison par fonction ;
- l'examen des rapports de formations déjà réalisées, des outils de travail récemment développés et enfin les plans de formation disponibles ;
- des rencontres avec les structures autres que le ministère en vue de recueillir les informations complémentaires ;
- l'organisation d'entretiens avec les cadres et agents de la DGPP ainsi qu'avec le Directeur Général du portefeuille public en vue

d'identifier les attentes des intervenants eux-mêmes ;

- l'identification et l'analyse des besoins de formation conformément aux emplois et postes existants et au regard des missions assignées ;
- la description des thèmes et des contenus de formation ;
- l'élaboration d'un plan de formation cohérent destiné à renforcer les performances opérationnelles et le professionnalisme cadres et des agents en rapport avec les thèmes ou contenus des formations retenues ;
- l'estimation du coût des actions de formation ainsi que le calendrier de mise en œuvre des actions de formation ;
- l'organisation d'un atelier de travail portant sur la validation des besoins de formation en vue d'éditer les rapports provisoire et final de formation.

Dans la conduite de la prestation, le consultant prendra en compte les points suivants :

- privilégier les solutions pratiques et efficaces en vue de la détermination des modules de formation et du nombre d'agents à former ;
- veiller à ce que les actions permettent le développement du triptyque « savoir » (volet théorique), « savoir-faire » (volet pratique) et « savoir être » (volet comportemental) ;
- assurer pour chaque agent, l'adéquation

profil/poste actions de formation ;
-veiller à ce que les actions de formation soient en phase avec les missions assignées à chaque direction et partant, à chaque agent.

4-Le Profil du consultant :

5-Durée et lieu de la mission
La mission du consultant est prévue pour une durée de soixante (60) jours y compris la soumission des rapports.
6-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 18 mars 2019 à 16 h 00 et porter clairement la mention (Consultant individuel international pour l'élaboration d'un plan de formation des agents de la direction générale du portefeuille public).

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville
Tél : +242 22 614 41 81 : Email: prispcongo@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur du PRISP,

Jean Noël-NGOULOU

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 24^e journée, 2^e division

Sans Sylver Ganvoula, absent du groupe, Bochum prend un point à Dresde (2-2). Bochum est 9^e avec trente et un points.

Belgique, 28^e journée, 1^{re} division

Zulte-Waregem chute à domicile face à La Gantoise (1-3). Avec Marvin Baudry titulaire dans l'axe. Le club de l'ancien Amiénois est 11^e avec trente et un points.

Belgique, 14^e journée du tournoi de clôture, 2^e division

Roulers est tenu en échec par Westerlo (1-1), sous les yeux de Maël Lépicier, resté sur le banc.

Scott Bitsindou était titulaire lors du match nul concédé par Lommel face à Malines (1-1).

Roulers est 4^e et Lommel 8^e et dernier.

Malte, 19^e journée, 1^{re} division

Alors que son équipe était menée 0-2 par le leader, Hibernians, Prince Mam-bouana a été remplacé à la 50^e mn. Sans lui, les Tarxiens Rainbows s'in-

clinent finalement 0-5.

Les Hamruns Spartans de Donneil Moukanza chutent sur le terrain des Sliema Wanderers (1-2).

Pays-Bas, 27^e journée, 2^e division

Titulaire, David Sambissa a été averti à la 40^e mn lors du match nul concédé par Cambuur face à Top Oss (0-0).

Portugal, 24^e journée, 2^e division

Remplaçant, Gaius Makouta est entré à la 25^e mn lors de la victoire de la réserve de Braga sur Oliveirense (1-0). Braga B est 17^e et premier relégable.

Allemagne, 23^e journée, 4^e division, groupe Ouest

Sans Exaucé Andzouana, éloigné des terrains depuis le 19 octobre, Lippstadt bat Wuppertaler (3-0) et remonte à la 7^e place.

Angleterre, 35^e journée, 3^e division

Malgré l'entrée en jeu d'Of-frande Zanzala à la 80^e mn, Accrington s'incline face à Coventry (0-1). L'attaquant natif de Brazzaville n'a plus débuté de match depuis le 1^{er} janvier (expulsion à la

26^e mn) et n'avait, depuis, joué que seize minutes lors de la 32^e journée. Son 4^e et dernier but date du 3 novembre. Quant à son équipe, elle marque le pas en 2019 : un succès, quatre nuls et quatre défaites.

Christoffer Mafoumbi n'était pas dans le groupe de Blackpool, corrigé à Bristol (0-4). Huitième avec quarante-huit points, Blackpool devance Accrington de sept longueurs.

Angleterre, 35^e journée, 4^e division

Oldham et Christopher Mis-silou, titulaire, sont tenus en échec par Stevenage (1-1).

Azerbaïdjan, 19^e journée, 1^{re} division

Kévin Koubemba, titulaire, et Sabail sont tenus en échec par la lanterne rouge, Sumqayit (0-0). Sabail est 3^e, à dix longueurs du leader et à sept points de Qarabag, qui joue ce dimanche sur le terrain de l'Inter Bakou.

Bulgarie, 24^e journée, 1^{re} division

Le Botev Plovdiv prend un point chez le Dunav 2010 (1-1). Titulaire, Fodé Doré est impliqué sur l'action qui

amène le penalty de son équipe. Un tir arrêté par le gardien adverse à la 66^e mn, puis un but refusé pour un hors-jeu imaginaire à la 74^e. Sans Hugo Konongo, resté sur le banc (douleur au dos), le Chernomorets Varna l'emporte à Vereya (2-). Avec respectivement quarante-trois et quarante points, le Botev et Varna sont 4^e et 6^e. Et donc virtuellement qualifiés pour les play-offs.

Espagne, 27^e journée, 3^e division, groupe 3

Vendredi soir, la réserve de Barcelone n'a pas fait de détail face à Ontinyent (3-0). Titulaire, Merveil Ndockyt a offert le 3-0 à Collado d'un plat du pied (23^e mn) et a été remplacé à la 70^e.

Dimanche, Yhoan Andzouana, déjà à l'origine du premier but de Peralada, a égalisé à la 86^e mn et permet à la réserve de Girona de faire match nul contre celle de l'Espanyol Barcenone (2-2). Le 5^e but de la saison de l'ancien Monégasque. Peralada remonte provisoirement à la 14^e place.

France, 27^e journée, 2^e division

Finalement remplaçant, Durel Avounou est entré à la 72^e mn lors de la probante victoire d'Orléans à Lorient (3-1). L'USO fait une excellente opération comptable en remontant à la 7^e place, avec quarante points.

France, 25^e journée, 3^e division

Ryan Bidounga est resté sur le banc lors de la défaite du Mans face à Rodez (0-1). Un troisième revers consécutif qui relègue les Manceaux à la 3^e place.

Israël, 25^e journée, 1^{re} division

Mavis Tchibota était titulaire lors de la défaite du Bnei Yehuda face à l'Ironi Shmona Kyriat (0-1). Longtemps deuxième du classement (entre les 12^e et 23^e journées), le Bnei vient de perdre deux matchs de rang et glisse à la 4^e place.

Israël, 26^e journée, 2^e division

Malgré la passe décisive de Romaric Etou, à la 67^e mn, le Beitar Tel Aviv est défait chez le Sektzia Nes Tziona (0-1).

Camille Delourme

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

N°006/DMI/PRISP/C/19

« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS (SGED) A LA DIRECTION GENERALE DU PORTEFEUILLE PUBLIC (DGPP) »

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Consultant individuel international pour la conception et la mise en place d'un système de gestion électronique des documents (SGED) à la direction générale du portefeuille public (DGPP) ».

2-L'objectif général de la mission consiste à concevoir et mettre en place un système de gestion électronique des documents performant qui puisse répondre aux besoins spécifiques de la DGPP.

3- Tâches du consultant

Le consultant réalisera les tâches ci-après :

- réalisation de l'état des lieux des documents existants en vue d'estimer le volume des flux actuels et pour les prochaines années ;
- conception d'un SGED qui puisse répondre aux besoins évolutifs de la DGPP en matière de gestion électronique des documents et d'archivage ;
- proposition d'une liste des équipements et des licences nécessaires à acquérir et

- formalisation des spécifications techniques ;
- mise en place du SGED au sein de la structure ;
- rédaction d'un manuel de procédures d'utilisation du système pour garantir une utilisation optimale et son appropriation ;
- formation des utilisateurs et d'un administrateur à la gestion du SGED ;
- fourniture des supports didactiques aux utilisateurs et à l'administrateur du SGED.

4-Le Profil du consultant :

Le consultant devra être un informaticien (BAC+5), spécialisé en système intégré des bases de données et pouvant justifier de :

- une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la documentation et de l'archivage dans les administrations publiques et/ou les grandes sociétés en Afrique subsaharienne ;
- une expérience de cinq (05) missions dans la conception et la mise en place des systèmes de gestion électronique des documents y compris la supervision des travaux d'installation et de mise en route du SGED serait un atout ;
- une spécialisation en base de données d'au moins cinq (5) ans ;
- une pratique dans la gestion des ressources humaines ainsi que dans la formation des thématiques similaires ;

- une bonne maîtrise (orale et écrite) de la langue française est indispensable. La maîtrise de l'anglais constituera un avantage.

La capacité à travailler dans un milieu international et multiculturel sera également appréciable.

La langue de travail est le français.

5-Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est estimée à quatre vingt-dix (90) jours incluant les phases suivantes :

Phase 1

- réalisation de l'état des lieux des installations, des ressources matérielles et humaines en utilisation, J+ 15 ;
- conception de l'architecture du SGED, J+ 15 ;
- choix des équipements et des spécifications techniques des matériels et des équipements informatiques nécessaires à l'installation du SGED, J+5 ;
- participation à la réception et à la conformité des matériels et des équipements informatiques du SGED, J+5.

Phase 2

- implémentation du SGED au sein de la DGPP, J+20 ;
- rédaction du guide de procédures à l'utilisation des utilisateurs et de l'administra-

teur, J+ 10 ;

- formation des utilisateurs et de l'administrateur à l'appropriation du SGED, J+ 15 ;
- soumission, examen et validation des rapports de la mission, J+5.

6-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 18 mars 2019 à 16 h 00 et porter clairement la mention (Consultant individuel international pour la conception et la mise en place d'un système de gestion électronique des documents (SGED) à la direction générale du portefeuille public (DGPP)).

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville Tél : +242 22 614 41 81 : Email: prispmparches@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur du PRISP, Jean Noël-NGOULOU

PROGRAMME D'URGENCE

Le chef de l'Etat s'engage à réhabiliter quelques hôpitaux généraux de référence

Le président de la République a prévu, dans son programme de cent jours, de mobiliser 30 288 000 de dollars pour rénover et équiper certaines grandes structures sanitaires du pays, en ce moment dans un état de délabrement avancé.

Un programme ambitieux que celui présenté par Félix Tshisekedi, le 2 mars, pour ses cent premiers jours à la tête du pays. Ce programme d'urgence couvre presque tous les secteurs d'activités, avec pour objectif d'améliorer la qualité de vie des Congolais. Cela est possible, croit dur comme fer le président de la République, qui entend principalement s'appuyer sur le Trésor public comme principale source de financement. Dans le domaine sanitaire particulièrement, le pari consiste à remettre en état tous les grands hôpitaux de réfé-

rence du pays qui se trouvent actuellement dans un état de délabrement avancé. Pour ce faire, le chef de l'Etat entend mobiliser une bagatelle de 30 288 000 dollars américains. De l'argent qui résultera de l'effort de mobilisation des recettes de l'Etat qui, généralement, empruntent des destinations inconnues faute d'un meilleur encadrement et d'une bonne traçabilité. Ainsi donc, pour Félix Tshisekedi, le problème des moyens financiers ne se poserait pas dès lors que l'Etat entend récupérer, moyennant une pression fiscale bien pensée, ce qui lui

est du. Au nombre des hôpitaux de référence ciblés par le programme d'urgence des cent jours, l'on cite, entre autres, l'Hôpital général de référence de Kinshasa (ex-Mama Yemo), les Cliniques universitaires et tant d'autres établissements hospitaliers publics éparpillés sur le territoire national. Le défi principal est non seulement de les réhabiliter mais aussi et surtout, de leur offrir des conditions des soins acceptables en faveur de la population bénéficiaire. Le groupe Malta forest et l'entreprise Safrimex se sont portés garants pour l'accom-

plissement de ce projet. Le premier s'est engagé à réhabiliter et à équiper, en-déans seize mois, l'Hôpital général Sendwe de Lubumbashi, dans la province du Haut Katanga, pendant que le second a pris le pari de construire un hôpital de référence pour l'armée dans l'enceinte du camp colonel Tshatshi, dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa. Le nouveau pouvoir s'est, par ailleurs, engagé à approvisionner ces hôpitaux généraux de référence en équipements et surtout en produits pharmaceutiques de consommation courante.

Il s'agit ici de faire en sorte que ces établissements hospitaliers ne connaissent pas de rupture de stocks des vaccins traditionnels qui guette le pays, notamment ceux contre la polio, la tuberculose et le tétanos. Il faudra, pour ce faire, décaisser trois millions de dollars américains destinés à l'achat immédiat de ces trois vaccins. L'autre action programmée est le décaissement de cinq cent mille dollars américains à titre de contribution de la République démocratique du Congo à la riposte contre Ebola.

Alain Diasso

LUTTE CONTRE ÉBOLA

Le ministre de la Santé en visite au Nord-Kivu

Le Dr Oly Ilunga, qu'accompagnait le représentant de l'Organisation mondiale de la santé dans le pays, a séjourné la semaine dernière dans la province, en vue de s'enquérir de la situation sur le terrain à la suite des deux incendies criminels ayant détruit les centres de traitement de la maladie à Katwa et Butembo.



Le ministre de la Santé à Butembo

À Butembo, le Dr Oly Ilunga s'est entretenu avec les membres de la sous-coordination ainsi que les équipes de terrain pour les rassurer du soutien et de l'appui total de son ministère.

Avec le maire de la ville et le coordonnateur de la sous-coordination, le ministre a visité les sites des deux centres de traitement incendiés. Il a insisté auprès du maire de Butembo qu'il sera impossible de maîtriser l'épidémie dans la ville tant que la sécurité des agents de la riposte n'est pas assurée.

Les deux incidents des centres de traitement Ebola à Katwa et à Butembo ont énormément perturbé les équipes de la riposte. Depuis plusieurs jours,

ces équipes sont la cible d'attaques et de menaces qui ont fortement ralenti leurs activités, plus particulièrement le suivi des contacts, l'investigation des alertes, la vaccination des contacts et les activités de prévention ainsi que de contrôle des infections. Ainsi, il faudra s'attendre, les prochains jours, à une recrudescence importante des cas dans les deux zones de santé.

Rappelons que depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas à la date du 28 février était de huit cent quatre-vingt-cinq, dont huit cent vingt confirmés et soixante-cinq probables. Le nombre de décès s'élève à cinq cent cinquante-cinq dont quatre

cent quatre-vingt-dix confirmés et soixante-cinq probables. Deux cent vingt-sept cas suspects sont en cours d'investigation. Le bulletin épidémiologique indique, par ailleurs, que six nouveaux cas ont été déclarés confirmés, dont cinq à Katwa et un à Kalunguta. Le nouveau cas confirmé à Kalunguta est un contact connu d'un cas confirmé de Katwa qui avait refusé le suivi et la vaccination. Deux nouveaux décès de cas confirmés ont été rapportés dont un à Katwa et l'autre à Kalunguta. Ces deux décès sont communautaires. Une nouvelle personne guérie a quitté le centre de traitement Ebola de Beni.

Blandine Lusimana

RCA

Plusieurs groupes armés rejettent le nouveau gouvernement

Vingt quatre heures après sa publication par décret, le nouveau gouvernement centrafricain fait l'objet d'un rejet de la part de groupes armés qui déclarent ne pas se retrouver dans cette équipe gouvernementale censée refléter l'accord de paix signé à Khartoum.

Dans un communiqué publié le 4 mars, le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FRPC) affirme qu'il ne participera pas à « un gouvernement de mascarade », au motif que c'est l'ancien gouvernement qui a été reconduit. Pour les responsables de ce groupe armé qui règne au nord-est, cela constitue une violation de l'accord de paix de Khartoum.

Même son de cloche de la part du Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC, basé à l'ouest de la RCA) qui accuse le président Faustin Archange Touadéra et son Premier ministre Firmin Ngrebada de n'avoir pas respecté les clauses de l'accord de paix de Khartoum qui prévoit un gouvernement inclusif avec les représentants de tous les groupes armés signataires.

Pour manifester leur mécontentement, les membres de ce groupe armé ont bloqué la Route nationale numéro 1 qui mène vers le Cameroun. Pour sa part, le mouvement rebelle de l'Unité pour la paix en Centrafrique (UPC), qui occupe le sud-est et le centre de Centrafrique, a réuni ses généraux au village de Gbokologbo pour adopter la marche à suivre contre le nouveau gouvernement jugé non conforme à l'accord de Khartoum.

Seuls six des quatorze groupes armés signataires de l'accord de paix et de réconciliation nationale sont représentés dans ce nouveau gouvernement dit inclusif. Les ministres de la Défense, des Finances, de la Justice, des Affaires étrangères, de la Communication, de l'Intérieur, de l'Économie, ont été reconduits.

Parmi les changements notables, Maxime Mokom, chef de groupe armé antibalaka (milices autoprotégées d'autodéfense) et allié aux principaux groupes armés opérant en Centrafrique, devient ministre chargé du désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement (DDRR).

Souleymane Daouda, porte-parole du groupe armé UPC, devient ministre de l'Élevage. Hamza Guismala, bras droit de Nouredine Adam, chef du groupe armé Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), prend le porte-feuille du Développement de l'Énergie et des ressources hydrauliques. C'est sous l'égide de l'Union africaine et des Nations unies que l'accord de paix avait été signé à Bangui le 6 février dernier. Dans un premier temps, il avait été paraphé à Addis-Abeba, lors du dernier sommet de l'Union africaine.

Yvette Reine Nzaba

PRÉPARATIFS DU 5^E CONGRÈS ORDINAIRE DU PCT

La fédération de Pointe-Noire entame sa cotisation spéciale

L'opération de collecte d'une durée de quatre mois a démarré, le 3 mars, dans la ville économique du Congo.



Des membres du PCT-Pointe-Noire scandant la devise du parti/Adiac

Le Parti congolais du travail (PCT) envisage de tenir, dans les tout prochains mois, son cinquième congrès ordinaire. A cet effet, pour enfin réussir à organiser ces assises mainte fois reportées, la direction nationale du parti avait lancé, le 5 février dernier, une cotisation spéciale qui doit mobiliser l'ensemble des membres à travers tout le pays. C'est pour répondre à cette directive que la fédération PCT-Pointe-Noire, sous la

conduite de Victor Foudi, se met déjà au pas. Selon le secrétaire fédéral chargé de l'organisation et des ressources humaines, Jean Théophile Ilobakima, les membres du PCT salariés vont cotiser à hauteur de 20 000 FCFA pendant qu'aux non salariés, il leur est exigé une somme de 1 000 FCFA. Quant à la contribution de chaque haut cadre du parti, a-t-il signifié, elle sera fixée et notifiée aux intéressés par voie de correspondance.

Le recouvrement, a précisé Jean Théophile Ilobakima, est assuré par le département de l'organisation qui, à son tour, reversera le montant collecté au département des finances et du matériel. Rappelant à la base les attentes de la direction nationale, Victor Foudi a invité les membres et sympathisants du PCT Pointe-Noire à se mobiliser pour la réussite de cette opération dont le résultat sera connu le 5 juin.

Séverin Ibara

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU KOUILOU

Le budget exercice 2019 arrêté à la somme de 5 836 550 060 F CFA

Le montant a été rendu public le 28 février par Alexandre Mabiala, président de l'assemblée locale, à la clôture des travaux de la cinquième session ordinaire dite budgétaire.

« Avec méthode, rigueur et responsabilité, le Conseil départemental du Kouilou vient de finaliser l'examen et l'adoption du budget primitif 2019, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 5 836 550 060

de francs CFA, soit une augmentation de 15% par rapport à l'exercice précédent. Ainsi, la structure de ce budget se présente de la manière suivante: 3 099 661 234 FCFA représentant le fonctionnement et 2 736 888 826 FCFA pour l'investissement », a signifié Alexandre Mabiala.

En outre, il a estimé que le Conseil départemental peut se féliciter d'avoir classé par ordre de priorité et par centres d'intérêts les préoccupations de la

population du Kouilou, tenant compte de la conjoncture économique et financière dans son environnement national et international.

« Je voudrais, pour cela, au nom du bureau exécutif et au mien propre, vous adresser mes hommages mérités, aussi bien pour la qualité des résultats de nos travaux, que pour le respect de notre calendrier. Lentement, mais sûrement, la politique de la décentralisation, avec son arsenal juridique et administratif, se justifie, de plus en plus, sur le terrain et les bases de la politique du développement communautaire se consolident davantage », a conclu Alexandre Mabiala.

Soulignons qu'en plus des membres de ce conseil et des invités, ces assises ont été honorées par la présence du représentant de l'Etat dans le département du Kouilou, à savoir le préfet Paul Adam Dibouilou.

S.I.



La tribune officielle lors des travaux

SANTÉ

«Malaria business» sur grand écran à Vindoulou

La projection du documentaire, enquête de Bernard Crutzen sur le traitement alternatif du paludisme par l'Artemisia, aura lieu ce 5 mars à l'espace Kimpélé, à Pointe-Noire.

L'activité est organisée par l'Institut français du Congo en partenariat avec le Réseau national pour le développement durable du Congo. L'Artemisia annua ou Afra, plante médicinale d'origine chinoise prise en tisane, permettrait de soigner efficacement le paludisme. Ce fait a été affirmé par la Maison de l'Artemisia, basée en France, qui œuvre depuis 2014 à prou-

ver son efficacité.

La créatrice de cette structure, le Dr Lucile Cornet-Verne, anime des conférences et a publié, avec Laurence Couquiaud, un livre intitulé « Artemisia une plante pour éradiquer le paludisme », paru en octobre dernier aux éditions Actes Sud. La promotion de cette plante se fait dans plusieurs pays (dont le Congo avec Agria Loango) par des acteurs de terrain formés et organisés en un réseau de cultures et de distribution. Mais l'Organisation mondiale de la santé en déconseille l'usage. Pourquoi ? La réponse se trouve dans «Malaria business».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

VIE ASSOCIATIVE

L'ONG Sodios s'ouvre aux nouvelles compétences

L'assemblée générale de l'association portant sur la décentralisation de ses différentes activités par département et adhésion des volontaires a eu lieu, le 1er mars, à la Chambre consulaire de Pointe-Noire, en présence des partenaires et associés.

Après près de treize ans d'existence ponctués par de nombreuses actions de charité, de

juridique, humanitaire, spirituel, veuves, orphelins, jeunes filles mères, etc. « Grâce à une équipe dynamique et formidable, nous avons remporté de nombreux défis et voulons poursuivre sur cette lancée afin de gagner le pari de combattre toutes les misères. Ainsi, se justifie l'ouverture de nos portes aux différentes compétences et adhésions pour ar-



Photo de famille/Adiac

bienfaisance et de philanthropie en faveur de l'enfance en danger, des orphelins, des veuves, des jeunes filles mères défavorisées ne pouvant prétendre à une éducation décente, à la formation qualifiante, à l'emploi, aux activités génératrices de revenus, l'ONG Solidarité, disponibilité des œuvres sociales, aide et entraide (Sodios) a décidé de s'ouvrir à d'autres partenaires. Le but est de «sauver des vies», de redonner la dignité, l'espoir et la joie de vivre à travers l'esprit de solidarité dévoué, de l'amour et de l'entraide pour son prochain. Pour ce faire, de nombreux départements ont été créés au sein de cette structure et donnent la possibilité à toute personne ressource selon sa compétence d'y intégrer. Il s'agit du social, des activités génératrices de revenus, de l'éducation, de l'alphabétisation, de l'éducation morale et civique, de la formation qualifiante, des métiers de service. Il y a aussi les départements

river finalement au résultat attendu. Ce potentiel humain constituera un facteur déterminant de notre réussite et de l'efficacité de notre structure », a dit Bernadette Bephangayahou, présidente de l'ONG Sodios, avant de présenter les différentes activités réalisées depuis 2007 au Congo.

Cette assemblée générale a été aussi une occasion propice pour les partenaires et potentiels partenaires d'exposer leur savoir-faire et expliquer leur motivation en adhérant au projet. Tour à tour, le Dr Patricia Tome Batchi (ophtalmologue), le Dr Virginie Djemba, responsable du Centre médical Océanie, mais aussi la présidente de l'association des veuves et Gilles, formateur et instructeur, ont éclairé l'opinion sur leur engagement à œuvrer aux côtés des personnes vulnérables et défavorisées. L'adhésion des volontaires à l'association a mis fin à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

AS Otoho se relance dans la course

Le club congolais a battu Us Agadir du Maroc (1-0), le 3 mars au stade Marien-Ngouabi d'Owando. Cette première victoire dans la phase de poules permet au représentant congolais de remonter à la deuxième place du groupe A.



La formation d'As Otoho

La rencontre comptant pour la quatrième journée de la Coupe africaine de la confédération (CAF) a été une revanche pour l'AS Otoho, battue à l'aller 2-1 par son adversaire, le 24 février au Maroc. Après une première mi-temps sans occasions franches de but pour les deux équipes, c'est finalement au retour des vestiaires que les protégés d'Aliou Badra Diallo ont appuyé sur l'accélérateur pour arracher la victoire. A la 71e mn, Thibault Biassadila a

inscrit l'unique but de la rencontre.

Dans l'autre match de ce groupe, les deux clubs marocains, à savoir le Raja de Casablanca et Renaissance sportive de Berkane ont fait jeu égal de zéro but partout.

Ce match nul a fortement joué en faveur des Congolais qui iront affronter, le 10 mars, la Renaissance sportive de Berkane, avant de recevoir à Owando, le 17 mars, le tenant du titre, le Raja de Casablanca. Au moins une nouvelle vic-

toire et un match nul seront une bonne chose pour l'AS Otoho, afin de sortir la tête haute de ce groupe qui est composé de trois clubs marocain. Le représentant congolais n'a donc plus droit à aucune erreur lors de ces deux prochains matches parce que tout est encore jouable dans ce groupe.

Au terme de cette journée, la Renaissance Sportive de Berkane occupe la première place avec huit points, suivie d'AS Otoho qui en compte cinq. Hassania Agadir est troisième avec quatre points, devant le dernier, Raja de Casablanca, d'un tout petit point.

Dans le groupe B, l'Etoile du Sahel (sept points) fait la loi grâce à sa deuxième victoire consécutive 2-1 puis 2-0 face

à Enugu Rangers. Ce dernier est troisième avec quatre points, juste après le Club sportif Sfaxien avec six points. Salitas (trois points) est bon dernier.

Al Hilal (sept points) mène le groupe C. Asante Kotoko, Nkana FC et Zesco United sont respectivement 2^e, 3^e et 4^e. Dans le groupe D, ce sont les Algériens de NA Hussein Dey (sept points) qui sont en tête du peloton. Gor Mahia football club est deuxième avec six points, puis viennent Zamalek (cinq points) et Petro de Luanda (quatre points). Notons que les matches de la cinquième journée et de l'avant dernière de la phase de groupes de cette compétition seront disputés les 10 et 17 mars.

Rude Ngoma, stagiaire

LITTÉRATURE

Un essai de Brice-Arsène Mankou sur le social des premières dames africaines

Le livre de cinquante pages, paru le 1er mars, s'appuie sur le cas d'Antoinette Sassou-N'Guesso, l'épouse du chef de l'Etat congolais, à travers sa fondation Congo-Assistance.

Brice-Arsène Mankou part d'un constat où l'action des premières dames en France, en Afrique, ou ailleurs dans le monde, a toujours connu une empreinte sociale qui est devenue quasiment une marque de fabrique de celles-ci. Il remarque qu'elles sont ainsi visibles dans le champ de l'éducation, la santé, le handicap, le bien-être des personnes vulnérables et certains combats du siècle, à savoir le respect des droits humains, l'égalité

femmes-hommes, la paix dans le monde et bien d'autres. Dans son nouvel ouvrage, l'objectif est non seulement de rendre visibles ces actions à travers le monde, mais aussi d'analyser le combat d'une première dame qui est habitée par le social dont elle a fait son cheval de bataille. En créant la première fondation d'utilité publique en Afrique dénommée Congo-Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso a déve-

Brice-Arsène Mankou
L'Action sociale des premières dames africaines : le cas d'Antoinette Sassou-N'Guesso et la fondation Congo-Assistance



Éditions

loppé une diplomatie du social. Brice-Arsène Mankou est docteur en sociologie de l'université de Lille 1, maître de conférences par le CNU section 19, enseignant à l'ULCO-ISCID-Co, chercheur associé au Clersé UMR, 8019 CNRS. Il est aussi professeur invité et associé à l'ENAP-Québec (Canada). Actuellement, il est le président du conseil scientifique de l'Institut de formation aux métiers de la ville en France.

Marie Alfred Ngoma

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Cara s'installe à la première place

Au terme des matches de la treizième et dernière journée de la phase aller, le club rouge et noir de Brazzaville se hisse au sommet de la compétition avec vingt-cinq points.

Après sa large victoire face à FC Kondzo (4-0), le 28 février au stade Alphonse-Massamba-Débat, et en attendant la phase retour, le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) peut se féliciter de sa réussite lors de la première manche. Cette victoire lui a permis de chiper la première place à V Club Mokanda de Pointe-Noire, relégué au deuxième rang avec vingt-trois points. L'équipe de Diabls Noirs, classée troisième, possède

le même nombre de points que V club Mokanda. Battue 0-1 à Dolisie par l'AC Léopards de la localité, l'Etoile du Congo garde toutefois la quatrième place avec vingt-deux points. Elle est suivie par la Jeunesse sportive de Talangaï qui en compte dix-huit.

As Otoho, pour sa part, occupe la sixième place avec seize points mais avec plusieurs matches de retard à cause de sa participation à la Coupe africaine de la Confédération.

AC Léopards, FC Kondzo et Tongo FC sont respectivement septième, huitième et neuvième avec seize, quinze et quatorze points. Nico-Nico est dixième (quatorze points) grâce à son match nul (1-1) contre l'actuel deuxième du championnat. L'Interclub et l'AS Cheminots sont au coude-à-coude avec treize points chacun. Patronage (12^e) avec dix points devance la lanterne rouge, la Mancha d'un tout petit point. Le calendrier des matches de la phase retour de ce championnat national de football ligue 1 reste à déterminer.

R.Ng., stagiaire

PROCÈS D'ANDRÉ OKOMBI SALISSA

Poursuite des écoutes téléphoniques ce 5 mars

La qualité du son n'a pas permis à la Cour criminelle de bien suivre, le 4 mars, la lecture des communications que l'accusé principal aurait eues avec certaines personnes.

Le procès de l'ancien ministre, André Okombi Salissa, qui se tient depuis près d'un mois, est entré hier dans une étape décisive : l'audition des communications téléphoniques. En effet, tout avait commencé par l'audition de Khaleb Moufouma auprès de qui les services de sécurité auraient intercepté la communication avec André Okombi Salissa, le 3 juillet 2016 à 9h,56mn, au moment où ce dernier était recherché par la police. Devant la barre, Khaleb Moufouma, enseignant en service à la direction des examens et concours techniques, a nié avoir eu un contact téléphonique avec l'accusé. Ayant géré l'auberge de l'une des épouses d'André Okombi Salissa entre 2006 et 2011, ce dernier a reconnu avoir rencontré l'accusé une seule fois pendant qu'il gérait l'hôtel le Confort, situé à Talangaï, sixième arrondissement de Brazzaville. Après plus d'une heure de suspension, l'audience a repris dans l'après-midi avec cette fois l'audition des communications

téléphoniques. Conservés dans des clés USB, certains de ces éléments audio sont en langues Koukoyas, téké et russe. Pour comprendre le contenu des documents sonores, la Cour a fait appel aux interprètes. Les quelques communications auditionnées sont en dialecte Koukoyas. Dans celles-ci, l'accusé échange, selon l'accusation, avec Le Coton, de son vrai nom Bertin Inko Ngantsebé, l'un de ses proches (Ndlr). Il s'agit des communications interceptées dans la période du 20 au 22 octobre 2015. En effet, dans cette clé de près de huit éléments, la Cour n'a pu auditionner que quatre.

Le premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba, qui a auditionné ces éléments avant la projection publique, a constaté quelques anomalies qui lui ont fait douter de la fiabilité de l'appareil utilisé. C'est ainsi qu'il a renvoyé ces écoutes téléphoniques à ce mardi.

Parfait Wilfried Douniama